

Enseignement supérieur

Climat : les établissements d'enseignement supérieur invités à informer leurs étudiants des aménagements en faveur de la mobilisation du 14 février

Dans le cadre de la mobilisation des jeunes en faveur du climat, l'ARES invite l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles à communiquer à leur communauté académique les éventuels aménagements mis en place à l'occasion de la marche pour le climat prévue ce jeudi 14 février.

Le Conseil d'administration de l'ARES de ce mardi 12 février a évoqué les « marches pour le climat », auxquelles se sont déjà joint-e-s en nombre les étudiantes et les étudiants de l'enseignement supérieur.

Il s'est félicité de la capacité des jeunes à ainsi se mobiliser pour **des causes aussi importantes et de portée universelle**.

Il a pris acte de différentes initiatives prises par certains établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles dans le but de **ne pas pénaliser celles et ceux qui sont engagés dans cette démarche**, tout en veillant à **ne pas hypothéquer la réussite d'une année académique par des emplois du temps qui seraient perturbés de manière répétitive**.

L'ARES recommande dès lors que, pour la journée du **jeudi 14 février**, l'ensemble des établissements communiquent à leurs étudiantes, étudiants et personnels les **dispositions qu'ils auraient prises visant, sans perturber le déroulement d'activités difficilement « différables »** (laboratoires, par exemple), à **modifier les calendriers des activités d'enseignement**.

CONTACTS

Romain Poriaux / ARES / T +32 2 225 45 89 / M +32 473 832 517 / romain.poriaux@ares-ac.be
Benjamin Stewart / ARES / T +32 2 225 45 94 / M +32 479 865 833 / benjamin.stewart@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère les 6 universités, les 19 hautes écoles, les 16 écoles supérieures des arts et les établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale, dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que couple unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE